



# Formulaire d'exemption U-Pass

**DATE LIMITE POUR LE TRIMESTRE D'AUTOMNE 2022 : 30 SEPTEMBRE 2022**

## ÉTAPE 1

**TYPE D'EXEMPTION DEMANDÉ :** (veuillez cocher une catégorie)

---

**Étudiant résidant à l'extérieur de la zone desservie par OC Transpo ou par la STO**

Trimestre d'automne

Trimestre d'hiver

Ville, province/État et pays de résidence : \_\_\_\_\_

Pièces justificatives :

Une facture d'un service public (p. ex. électricité, câble, téléphone) émise au cours des deux derniers mois **et un (1)** des documents suivants doit être soumis :

a. Permis de conduire ou

b. Bail relatif à la location d'un logement situé dans la ville, province/état et pays

---

**Étudiant participant à un programme d'échange international**

Trimestre d'automne

Trimestre d'hiver

Pièce justificative :

Veuillez joindre une copie de votre horaire confirmant votre inscription au programme d'échange.

---

**Stage à l'extérieur d'Ottawa pour une période de plus de 60 jours**

Trimestre d'automne

Pièce justificative :

Veuillez joindre une lettre signée par le Département assurant la coordination du stage

---

**Membre de l'Institut national canadien pour les aveugles**

Numéro de membre de l'INCA: \_\_\_\_\_

### VEUILLEZ NOTER

- Soumettre un formulaire d'exemption ne garantit PAS l'approbation de votre demande d'exemption.
- Les demandes tardives, rétroactives, et/ou incomplètes ne seront pas prises en compte.
- Vous devrez peut-être fournir d'autres documents, si nécessaire.
- Veuillez noter qu'« aucune preuve nécessaire » ne signifie pas que le formulaire ne doit pas être soumis.



## U-Pass Exemption Application Form

- Poursuite d'une recherche à l'extérieur d'Ottawa pour une période de plus de 60 jours
- Trimestre d'automne  Trimestre d'hiver

Pièce justificative :

**"Je confirme que l'étudiant poursuit une recherche à l'extérieur d'Ottawa pour une période de plus de 60 jours "**

Directeur de thèse ou de recherche, ou représentant autorisé du Département:

Nom (en lettres moulées)

Signature

Courriel

Téléphone

- Utilisateur de Para Transpo résidant dans la zone rurale de transport en commun OC Transpo-A
- Trimestre d'automne  Trimestre d'hiver

Pièce justificative :

Preuve de résidence.

- L'étudiant.e est maintenant à temps partiel, ou n'est plus inscrit.e en tant qu'étudiant.e à l'Université Saint-Paul.

Pièce justificative :

Aucune preuve nécessaire

- Note du médecin qui spécifie que l'étudiant.e ne peut pas prendre l'autobus (ParaTranspo inclus).

Pièce justificative :

Note du médecin.

VEUILLEZ NOTER

- Soumettre un formulaire d'exemption ne garantit PAS l'approbation de votre demande d'exemption.
- Les demandes tardives, rétroactives, et/ou incomplètes ne seront pas prises en compte.
- Vous devrez peut-être fournir d'autres documents, si nécessaire.
- Veuillez noter qu'« aucune preuve nécessaire » ne signifie pas que le formulaire ne doit pas être soumis.



## U-Pass Exemption Application Form

### ÉTAPE 2

#### Renseignements sur l'étudiant.e

Numéro étudiant

Téléphone

Courriel

Prénom

Nom de famille

### ÉTAPE 3

Si vous vous êtes procuré une carte U-Pass cette année, vous devez l'inclure dans l'encadrement pointillés.

*Si vous avez déjà reçu votre carte U-Pass, vous devez la joindre à ce formulaire afin de pouvoir recevoir votre exemption.*

### ÉTAPE 4

Signez et datez le formulaire. *Tout formulaire d'exemption soumis sans signature sera rejeté.*

Signature

Date

### ÉTAPE 5

Soumettez votre demande d'exemption et vos pièces justificative en personne au Bureau l'AÉUSP (GIG 38B), par courriel à [upass@ustpaul.ca](mailto:upass@ustpaul.ca), ou par courrier à :

Exemption U-Pass  
Association des étudiants de l'Université Saint-Paul  
223 rue Main  
Ottawa ON K1S 1C4

Une photocopie de chaque pièce doit également être jointe à votre demande. Ces copies ne vous seront pas retournées.

Si vous n'êtes pas sûr de quel document justificatif vous devez fournir, envoyez-nous un courriel avant de soumettre votre demande.

ADMINISTRATION SEULEMENT

Date

Approuvé  Rejeté

Par

Notes